



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2022-103

L'an deux mille vingt deux, le 23 juin à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17 juin 2022

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 28

OBJET :

Décisions prises en
application de l'article
L.5211-10 du Code Général
des Collectivités
Territoriales

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Roland POURCHET, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI.

Roland POURCHET donne pouvoir à Francis DELORT
Christiane BARRY donne pouvoir à Philippe SUDRAT
Patrice DELAGE donne pouvoir à François BOISSERIE
Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY
Monique PLAZZI donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Céline BOYARD

Rapporteur : D. BOISSERIE

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire des décisions suivantes :

- 2022-034b : Contrat de location à titre précaire d'une partie de l'ensemble immobilier situé rue de l'égalité - 87500 SYLP avec SCI MG IMMO du 1er avril au 31 décembre 2022
- 2022-039 : Vente de bois à la SAS Clôture et Piquets - Saint-Yrieix-la-Perche, lieu-dit Cheni
- 2022-040 : Missions d'audit et de conseil avec le cabinet NEOPTIM CONSULTING
- 2022-041 : Restauration de la collégiale du Moustier - Avenant n°1 au lot n°4 - couverture
- 2022-042 : Cinéma AREVI - Reprise de la Gestion d'éclairage
- 2022-043 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Ludovic ROUX
- 2022-044 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Sidney HIS et Madame Anna LE JENDRE
- 2022-045 : Renouvellement du serveur informatique de la Communauté de Communes
- 2022-046 : Hébergement d'une famille ukrainienne dans le logement situé au 25 route de Saint-Yrieix à Glandon (87500)
- 2022-047 : Convention de mise à disposition avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne de locaux sis la Seynie - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche du 1er avril 2022 au 31 mars 2023
- 2022-048 : Contrat d'acquisition et de maintenance d'un pare-feu de sécurité informatique
- 2022-049 : Contrat de prêt à usage avec Monsieur Jean FARGEAS pour une année à compter du 1er mai 2022
- 2022-050 : Autorisation de pacage et de récolte d'herbages du 1er avril 2022 au 31 mars 2023 sur le Domaine de Chauffaille à Coussac-Bonneval
- 2022-051 : Contrat d'acquisition et de maintenance d'un pare-feu de sécurité informatique
- 2022-052 : Convention de mise à disposition de locaux avec le Tribunal judiciaire de Limoges
- 2022-053 : Site de Marcognac - Travaux d'entretien de la couverture du bâtiment du treuil
- 2022-054 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Jeanne SEGUY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- 2022-055 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Louise MIRABLON
- 2022-056 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Christian HABELLON
- 2022-057 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Guy DUVAL
- 2022-058 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur et Madame Robert et Jeannine BUISSON
- 2022-059 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Jean-Claude CELERIER
- 2022-060 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Bruno DUBIAU
- 2022-061 : Convention de mise à disposition du Club House de la salle multisports avec l'Association Groupe Haltérophilie et Musculation pour l'organisation d'un Comité Directeur le 15 juin 2022
- 2022-062 : Ancien immeuble Fabrègue sis 1 boulevard Marcel Roux à Saint-Yrieix - Travaux d'entretien et de réparation de couverture
- 2022-063 : Ancien immeuble Pijassou sis 1 rue de l'égalité à Saint-Yrieix - Travaux d'entretien et de réparation de couverture
- 2022-064 : Convention de mise à disposition d'un hangar de stockage sis "le Chevrier" - Site des Palloux - avec l'Association "Formation Santé Partage Limousin" du 1er juin au 30 novembre 2022
- 2022-065 : Acquisition d'un véhicule type camion benne
- 2022-066 : Marché d'assurance - Lot n°2 : RC - Avenant n°1
- 2022-067 : Réhabilitation du club-house du Tie-Break - Travaux d'isolation thermique par l'extérieur
- 2022-068 : Convention de mise à disposition d'un local commercial sis à Saint-Yrieix - 6 rue Jourdan - avec la ville de Saint-Yrieix du 1er juillet au 30 août 2022
- 2022-069 : Marché d'assurance - Lot n°2 : RC - Avenant n°1

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,

Le Président



D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20220623-DC2022550226-DE
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.